

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne
GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE
FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN –
Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

INSTANCES – DROIT A LA FORMATION DES ELUS	2026-042
--	-----------------

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la formation des élus municipaux est organisée par le code général des collectivités territoriales et notamment par les articles L 2123-12 à L 2123-14 ainsi que les articles R 1221-1 et suivants du code général des collectivités territoriales qui précisent que celle-ci doit être adaptée aux fonctions des conseillers municipaux.

Considérant que dans les trois mois suivant son renouvellement, le Conseil municipal est appelé à délibérer sur l'exercice du droit à la formation de ses membres. Il détermine les orientations et les crédits ouverts à ce titre ;

Considérant par ailleurs que le droit à la formation en lien avec leur mandat est reconnu au bénéfice des membres du Conseil municipal qui ont droit à un congé formation de 24 jours au total pour la durée de leur mandat, quel que soit le nombre de mandats détenus et qui ont la qualité de salarié ;

Considérant que les frais de formation incluant les frais de déplacement, de séjour et d'enseignement donnent droit à remboursement, et constituent une dépense obligatoire de la commune dès lors que l'organisme dispensateur est agréé par le ministère des collectivités territoriales ;

Considérant que les pertes de revenu subies par l' élu du fait de l'exercice de son droit à la formation sont compensées par la commune dans la limite de 21 jours par élu pour la durée du mandat et d'une fois et demie la valeur horaire du salaire minimum de croissance par heure ;

Considérant que, par ailleurs, le montant prévisionnel des dépenses de formation des élus ne peut être inférieur à 2 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux membres du Conseil municipal, sans que le montant réel des dépenses de formation ne puisse excéder 20 % du même montant ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE D'INSCRIRE** au budget principal une enveloppe annuelle dédiée à la formation des élus municipaux à hauteur de 200 € par élu soit 4,74% du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du Conseil municipal,
- **PRECISE** que les formations relatives à l'exercice du mandat doivent être dispensées par un organisme agréé par le ministre des collectivités territoriales et que la prise en charge de la formation des élus sera subordonnée à une demande préalable de remboursement précisant l'objet de la formation et l'adéquation avec les fonctions électives exercées pour le compte de la collectivité, ainsi qu'à la fourniture d'un état des justificatifs de dépenses.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,
David HALLAERT



Le Maire,
Roger THOMAZO



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

FINANCES – FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2026	2026-043
---	-----------------

Madame Catherine COLLIN, adjointe déléguée aux finances, propose à l'Assemblée de maintenir les taux de fiscalité locale comme suit :

- Taxe d'habitation : 14,36% (2025 : 14,36%)
- Taxe sur le foncier bâti : 33,29% (2025 : 33,29%)
- Taxe sur le foncier non bâti : 44,94% (2025 : 44,94%)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les taux suivants pour 2026 :
 - Taxe d'habitation : 14,36%
 - Taxe sur le foncier bâti : 33,29%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 44,94%

VOTE			
Votants : 19	Pour : 16	Abstention : 3	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**



**Le Maire,
Roger THOMAZO**



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET PRINCIPAL	2026-044
---	-----------------

Madame Catherine COLLIN, adjointe déléguée aux finances, présente à l'Assemblée le projet de Budget primitif 2026 du Budget principal :

CHAP	DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2025 + DM	CFU 2025	BP 2026
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	470 810,00	416 759,37	444 250,00
60	ACHATS DE PRESTATION SERVICE	255 550,00	217 719,35	233 575,00
61	SERVICES EXTERIEURS	121 110,00	118 255,57	129 775,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	85 250,00	73 858,37	73 200,00
63	IMPOTS-TAXES ET VERSEMENT	8 900,00	6 926,08	7 700,00
O12	CHARGES DE PERSONNEL	1 078 972,00	1 078 669,20	1 118 537,00
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	10 000,00	10 506,23	12 000,00
63	IMPOTS-TAXES ET VERSEMENT	31 638,00	29 886,18	31 365,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	1 037 334,00	1 038 276,79	1 075 172,00
O14	ATTENUATION DE PRODUITS	3 100,00	3 056,00	3 200,00
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	634 885,00	243 289,57	846 378,84
66	CHARGES FINANCIERES	6 000,00	4 753,94	5 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 500,00	0,00	500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		2 196 267,00	1 746 528,08	2 417 865,84
O23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	1 082 348,41	0,00	1 508 535,92
O42	OP.ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	34 540,00	34 049,92	28 830,00
TOTAL DEPENSES ORDRE FONCTIONNEMENT		1 116 888,41	34 049,92	1 537 365,92
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		3 313 155,41	1 780 578,00	3 955 231,76

CHAP	RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2025 + DM	CFU 2025	BP 2026
O13	ATTENUATION DE CHARGES	17 500,00	18 293,07	14 500,00
70	PRODUITS SERVICE DOMAINE-VENTES	153 780,00	197 396,07	159 700,00
73	IMPOTS ET TAXES	277 315,00	316 427,24	275 305,00
731	FISCALITE LOCALE	1 072 500,00	1 055 945,25	1 060 179,00
74	DOTATIONS SUBVENTIONS	645 250,00	774 687,60	730 865,00
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	30 050,00	41 702,64	31 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS	100,00	87,21	100,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 000,00	3 016,56	1 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT		2 197 495,00	2 407 555,64	2 272 649,00
O42	OP.ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE FONCTIONNEMENT		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 197 495,00	2 407 555,64	2 272 649,00
<i>002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE</i>		<i>1 777 286,77</i>	<i>1 777 286,77</i>	<i>1 682 582,76</i>
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		3 974 781,77	4 184 842,41	3 955 231,76

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2025 + RAR	CFU 2025	BP 2026
2046	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	13 690,00	13 690,00	13 690,00
OP 44	PLU	8 312,44	8 286,29	0,00
OP 45	SIGNALISATION	5 513,00	1 493,87	5 000,00
OP 47	TERRAINS ET AMENAGEMENTS DIVERS	333 812,90	56 782,03	499 852,88
OP 48	ACQ. MATERIELS MOBILIER LOGICIELS	60 755,78	46 691,50	35 600,00
OP 49	BATIMENTS COMMUNAUX	592 940,76	358 379,35	514 827,04
OP 50	VOIRIE RURALE	143 200,00	133 086,36	126 000,00
OP 51	VOIRIE URBAINE	170 251,98	37 539,55	500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 328 476,86	655 948,95	1 694 969,92
1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	18 340,00	18 398,50	17 600,00
165	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	500,00	400,00	400,00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		18 840,00	18 798,50	18 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		1 347 316,86	674 747,45	1 712 969,92
040	OP.ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS			
041	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 347 316,86	674 747,45	1 712 969,92
<i>001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE</i>		<i>242 579,16</i>	<i>242 579,16</i>	<i>479 891,65</i>
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 589 896,02	917 326,61	2 192 861,57
RAR DEPENSES				343 785,50

RECETTES INVESTISSEMENT		BP 2025 + RAR	CFU 2025	BP 2026
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – ETAT	18 012,00	2 875,00	63 450,00
1322	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – REGION	34 792,73	30 000,00	
1323	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – DEPARTEMENT	78 489,31	35 994,05	
13258	AUTRES GROUPEMENTS	30 160,50	11 720,41	
1326	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – AUTRES ETS	19 536,65	5 727,60	
13273	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – FDS EUROPEENS	77 143,42	77 143,40	
1328	AUTRES SUBVENTIONS	9 873,00	15 524,66	7 154,00
13461	DETR		1 381,00	
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		268 007,61	180 366,12	70 604,00
165	DEPOT ET CAUTIONNEMENT		491,84	
10222	FCTVA	200 000,00	219 598,65	100 000,00
10226	TAM	5 000,00	2 928,43	5 000,00
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAP			721 681,65
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		205 000,00	223 018,92	826 681,65
TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT		473 007,61	403 385,04	897 285,65
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 082 348,41		1 508 535,92
040	OP.ORDRE INTERIEUR SECTION AMORTISSEMENT	33 650,00	34 049,92	28 700,00
040	DOTATIONS PROVISIONS DEPRECIATIONS DES ACTIFS	890,00		130,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT		1 116 888,41	34 049,92	1 537 365,92
TOTAL		1 589 896,02	437 434,96	2 434 651,57
<i>001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE</i>				
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		1 589 896,02	437 434,96	2 434 651,57
RAR RECETTES				101 995,50

PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2026			
Opération	Libellé du projet	DEPENSES INVESTISSEMENT	
		RAR n-1	BP 2026
45 SIGNALISATION	Signalisation horizontale/verticale		5 000,00
	TOTAL OP 45	0,00	5 000,00
47 TERRAINS ET AMENAGEMENTS DIVERS	Enfouissement réseaux rues Ste Hélène et Kerhélène	73 284,00	
	Eclairage public - rue des horizons	3 624,00	
	Aménagements divers (maçonnerie)	8 838,60	
	Budget participatif aménagement aire table teqball	976,90	4 852,88
	Aménagements divers		5 000,00
	Renouvellement mobilier urbain / illuminations		5 000,00
	Viabilisation OAP du vallon		470 000,00
	Reprise de concessions		15 000,00
	TOTAL OP 47	86 723,50	499 852,88
48 ACQUISITION MATERIELS MOBILIERS LOGICIELS	Redevance annuelle logiciels métiers Mairie		9 100,00
	Renouvellement matériels/mobiliers Ecoles		4 000,00
	Renouvellement matériels/mobiliers Mairie		500,00
	Renouvellement matériels/mobiliers ST		5 000,00
	Renouvellement matériels/mobiliers Cantine		5 000,00
	Renouvellement matériels/mobiliers Médiathèque		500,00
	Renouvellement matériels/mobiliers PEJ		500,00
	Renouvellement matériels/mobiliers Pole entretien		1 000,00
	Renouvellement matériels informatiques		3 000,00
	Renouvellement matériels/mobiliers Festivités		2 000,00
	Renouvellement équipements sécurité/incendie		5 000,00
		TOTAL OP 48	0,00
49 BATIMENTS COMMUNAUX	Salle de sports - Honoraires mandataire	67 256,68	
	Salle de sports - Mandat	104 876,57	346 227,04
	Sanitaires écoles - Moe	1 716,00	
	Sanitaires écoles - Travaux	26 245,36	
	Travaux et mise aux normes Eglises	5 368,73	
	Travaux rénovation du funé	15 538,66	
	Porte acoustique - Bureau du Maire	2 304,00	
	Vieux bâtiment La Feuillaison - étude structurelle	3 360,00	
	Ravalement école La Feuillaison		25 000,00
	Travaux restauration chapelle Locolven		8 600,00
	Travaux et mise aux normes Eglises		30 000,00
	Travaux Ecoles - Dotation annuelle		20 000,00
	Travaux bâtiments divers - Dotation annuelle		10 000,00
	Réflexion sur les bâtiments inoccupés		75 000,00
		TOTAL OP 49	226 666,00
50 VOIRIE RURALE	Programme voirie rurale 2025 - Moe	6 600,00	
	Programme voirie rurale 2026 - Moe		6 000,00
	Programme voirie rurale 2026 - Travaux		120 000,00
	TOTAL OP 50	6 600,00	126 000,00
51 VOIRIE URBAINE	Accès salle de sports Ehpad - Moe	23 796,00	
	Travaux accès EHPAD/salle de sports		500 000,00
	TOTAL OP 51	23 796,00	500 000,00
	Attribution compensation LA		13 690,00
TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT		343 785,50	1 694 969,92

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget primitif 2026 – Budget principal tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% en fonctionnement et en investissement.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 16	Abstention : 3	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**



**Le Maire,
Roger THOMAZO**



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LEN BRAS »	2026-045
---	-----------------

Madame Catherine COLLIN, adjointe déléguée aux finances, présente à l'Assemblée le projet de Budget primitif 2026 du Budget annexe « Lotissement Len bras » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	130 000,00	46 028,59	38 950,00
6015	TERRAINS A AMENAGER			
6045	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICE	130 000,00	14 110,00	
605	MATERIEL EQUIPEMENT TRAVAUX		31 748,59	38 950,00
60632	FOURNITURES PETIT EQUIPEMENT		170,00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5,00	0,00	5,00
65888	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	5,00		5,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
66111	INTERETS DES EMPRUNTS			
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	167 841,37	167 841,37	213 869,96
7133	V° DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	167 841,37	167 841,37	213 869,96
71355	V° DES ENCOURS DE TERRAINS AMENAGES			
TOTAL		297 846,37	213 869,96	252 824,96
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	31 159,66		252 819,96
002 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE				
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		329 006,03	213 869,96	505 644,92
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
70	VENTE DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
7015	VENTE DE TERRAINS			
7018	AUTRES VENTES			
73	FISCALITE LOCALE	0,00	0,00	0,00
73111	IMPOTS DIRECTS LOCAUX			
74	DOTATION ET PARTICIPATION	10 083,00	7 541,06	0,00
7473	DEPARTEMENT	6 183,00	6 183,10	
74788	AUTRES ORGANISMES	3 900,00	1 357,96	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5,00	0,28	224 206,96
75822	DEFICIT DU BA PRIS EN CHARGE PAR LE BP			224 201,96
75888	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5,00	0,28	5,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	297 841,37	213 869,96	252 819,96
7133	V° DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	297 841,37	213 869,96	252 819,96
71355	V° DES ENCOURS DE TERRAINS AMENAGES			
TOTAL		307 929,37	221 411,30	477 026,92
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE				
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		329 006,03	242 487,96	505 644,92

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS			
16874	AUTRES DETTES			
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	297 841,37	213 869,96	252 819,96
3351	TERRAINS			
3354	ETUDES ET PRESTATIONS			
3355	TRAVAUX	297 841,37	213 869,96	252 819,96
TOTAL		297 841,37	213 869,96	252 819,96
<i>001 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE</i>		<i>167 841,37</i>	<i>167 841,37</i>	<i>213 869,96</i>
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		465 682,74	381 711,33	466 689,92

RECETTES D'INVESTISSEMENT		BP 2025	CFU 2025	BP 2026
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	266 681,71	0,00	0,00
1641	EMPRUNTS	266 681,71		
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	167 841,37	167 841,37	213 869,96
3351	EN COURS TERRAINS			
3354	EN COURS ETUDES ET PRESTATIONS			
3355	EN COURS TRAVAUX	167 841,37	167 841,37	213 869,96
TOTAL		434 523,08	167 841,37	213 869,96
023	VIREMENT DE LA SECTION FONCTIONNEMENT	31 159,66		252 819,96
<i>001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE</i>				
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		465 682,74	167 841,37	466 689,92

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget primitif 2026 – Budget annexe « Lotissement Len Bras » tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% en fonctionnement et

VOTE			
Votants : 19	Pour : 16	Abstention : 3	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**

**Le Maire,
Roger THOMAZO**



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET ANNEXE « MAISON DE SANTE »	2026-046
--	-----------------

Madame Catherine COLLIN, adjointe déléguée aux finances, présente à l'Assemblée le projet de Budget primitif 2026 du Budget annexe « Maison de santé » :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025 + DM	CFU 2025	BP 2026
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL		18 306,51	16 376,09	32 670,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	500,00	598,00	600,00
60612	ENERGIE ELECTRICITE	9 499,00	6 553,10	8 000,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	800,00	607,68	800,00
60632	FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS		64,09	100,00
615221	ENTRETIEN DE BATIMENTS	500,00		15 220,00
6156	MAINTENANCE	800,00	662,69	800,00
627	SERVICES BANCAIRES	7,51		
62871	REMBOURSEMENT DE FRAIS A LA COLL. DE RATT.		834,78	
63512	TAXES FONCIERES	6 200,00	6 231,00	6 300,00
6378	AUTRES IMPOTS		824,75	850,00
012 CHARGES DE PERSONNEL		14 000,00	13 219,67	14 000,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATT.	14 000,00	13 219,67	14 000,00
065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1,00	0,50	5,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1,00	0,50	5,00
TOTAL		32 307,51	29 596,26	46 675,00
023 VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT		461 911,79	0,00	361 601,88
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		494 219,30	29 596,26	408 276,88
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2025 + DM	CFU 2025	BP 2026
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		442 577,00	67 493,91	408 276,88
752	REVENUS DES IMMEUBLES	47 500,00	50 587,80	52 000,00
75822	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BA PAR LE BP	385 595,00		356 276,88
75888	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	9 482,00	16 906,11	
773	PRODUITS SPECIFIQUES			
TOTAL		442 577,00	67 493,91	408 276,88
002 EXEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		51 642,30	51 642,30	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		494 219,30	119 136,21	408 276,88

DEPENSES INVESTISSEMENT		BP 2025 + DM	CFU 2025	BP 2026
2313	CONSTRUCTIONS	12 182,00		2 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		12 182,00	0,00	2 000,00
1641	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00		
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT		12 182,00	0,00	2 000,00
040	OP.ORDRE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00		
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00		
TOTAL DEPENSES ORDRE INVESTISSEMENT		0,00	0,00	0,00
TOTAL		12 182,00	0,00	2 000,00
<i>001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE</i>		<i>449 729,79</i>	<i>449 729,79</i>	<i>449 141,83</i>
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		461 911,79	449 729,79	451 141,83

RECETTES INVESTISSEMENT		BP 2025 + DM	CFU 2025	BP 2026
1321	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – ETAT			
1322	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – REGION			
1323	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – DEPARTEMENT			
1325	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT – GPT COLL			
1328	AUTRES SUBVENTIONS			
TOTAL DES SUBVENTIONS		0,00	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES			
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	587,96	0,00
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE			89 539,95
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		0,00	587,96	89 539,95
TOTAL DES RECETTES REELLES INVESTISSEMENT		0,00	587,96	89 539,95
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	461 911,79		361 601,88
040	OP.ORDRE INTERIEUR SECTION			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT		461 911,79	0,00	361 601,88
TOTAL		461 911,79	587,96	451 141,83
<i>001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE</i>				
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		461 911,79	587,96	451 141,83

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget primitif 2026 – Budget annexe « Maison de santé » tel que présenté ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% en fonctionnement et en investissement.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**

**Le Maire,
Roger THOMAZO**



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

FINANCES – TARIFICATION ALSH – SEJOURS 2026	2026-047
--	-----------------

Madame Véronique NIGNOL, adjointe déléguée à l'enfance-jeunesse, informe l'Assemblée des éléments suivants :

2 séjours et 2 temps forts sont organisés cet été par le centre de loisirs :

Soirée pour les 5/7 ans
Parc Caudan
Le 15 juillet 2026

12 enfants

SOIREE - PARC CAUDAN - 15 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	4,20 €
2	700	999	4,80 €
3	1000	1499	6,00 €
4	1500	et +	7,20 €
Extérieur : majoration de 10 € par jour sur chaque tarif			

Mini-séjour pour les 5/7 ans
Parc Caudan
Du 22 au 23 juillet 2026

12 enfants

MINI SEJOUR - PARC CAUDAN - 22 AU 23 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	10,50 €
2	700	999	12,00 €
3	1000	1499	15,00 €
4	1500	et +	18,00 €
Extérieur : majoration de 10 € par jour sur chaque tarif			

Séjour pour les Ados
Trémargat
Du 20 au 24 juillet 2026

Camping – 15 ados
Géocaching, pêche, tir à l'arc

SEJOUR ADOS - TREMARGAT - 20 AU 24 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	88,20 €
2	700	999	100,80 €
3	1000	1499	126,00 €
4	1500	et +	151,20 €
Extérieur : majoration de 20 € par jour sur chaque tarif			

Séjour pour les 7/11 ans
Trémargat
Du 27 au 31 juillet 2026

Camping – 15 enfants
Géocaching, pêche, tir à l'arc

SEJOUR 7/11 ANS - TREMARGAT - 27 AU 31 JUILLET 2026			
TRANCHE	QUOTIENT CAF		TARIFS
1	0	699	88,20 €
2	700	999	100,80 €
3	1000	1499	126,00 €
4	1500	et +	151,20 €
Extérieur : majoration de 20 € par jour sur chaque tarif			

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction comptable M57,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **VOTE** les tarifs tels que proposés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la bonne conduite de ce dossier.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**



**Le Maire,
Roger THOMAZO**



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

FINANCES – RECONDUCTION DU DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »	2026-048
--	-----------------

Madame Véronique NIGNOL, adjointe déléguée à l'enfance-jeunesse, informe l'Assemblée des éléments suivants :

La commune souhaite reconduire le dispositif « Argent de poche ».

Pour mémoire, ce dispositif permet d'offrir aux jeunes de 15 à 17 ans une première expérience professionnelle, de les impliquer dans l'amélioration de leur cadre de vie, de valoriser aux yeux des adultes leur travail et de les responsabiliser, tout en favorisant l'engagement citoyen.

Les jeunes pourront intervenir pour du nettoyage, des petits travaux d'entretien et d'amélioration des équipements communaux, des travaux de rangement/classement (Mairie/médiathèque) ou encore des missions d'animation au centre de loisirs.

Les jeunes seront encadrés par les responsables de service ad hoc (technique, médiathèque, administratif, pôle enfance jeunesse).

L'opération se déroulera sur 8 semaines sur les dates suivantes :

- Du 06 juillet au 21 août 2026
- Du 19 octobre au 23 octobre 2026

En contrepartie de ces travaux, les jeunes obtiendront une indemnité de 15 € pour 3 heures travaillées.

Les jeunes intéressés devront compléter un dossier de candidature prochainement disponible sur le site Internet de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **RECONDUIT** pour 2026 le dispositif « Argent de poche »,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 16	Abstention : 3	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**



**Le Maire,
Roger THOMAZO**



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

INSTANCES – RENOUELEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	2026-049
---	-----------------

L'article 1650 du code général des impôts (CGI) prévoit la création d'une commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune. La CCID est composée de 7 membres :

- le Maire ou l'adjoint délégué, président ;
- 6 commissaires

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de proposer une liste de contribuables sur laquelle le Directeur des Services Fiscaux choisira les membres de la commission communale des impôts directs.

Pour Bubry, cette liste de proposition doit comporter :

- 16 membres titulaires
- 16 membres suppléants

TITULAIRES

Nom Prénom	Adresse
LE PABIC Lucienne	4 Rue du Dr Troudet – Bubry
GUILLEMOT Nicole	1 La Salette – Bubry
JULE Marie-Françoise	12 Locolven – Bubry
GUILLEMOT Patrick	1 Impasse de la libération – Bubry
DAVOIGNEAU Gérard	2 Moulin de Manéantoux – Bubry
LOTHORE Julie	9 rue du Faudo – Bubry
GARIN Yann	15 rue de Kernouzig – Bubry
GIGUELAY Christian	4 Brambazo – Bubry
LE GOFF Yannick	1 Kerlerien – Bubry
LE GAL Marcelle	8 Saint-Armel - Bubry
BEVAN Hervé	11 Bodrilouët - Bubry
LE PUIL Marie-Andrée	6 Kergal – Bubry
MALARDE Evelyne	1 Croix de Kerantalm – Bubry
MICHARD Jean-Charles	6 Kermain – Bubry
RIVALAN Brigitte	2 Kerphilippe – Bubry
ROMIEUX Estelle	7 Impasse de la libération – Bubry

SUPLÉANTS

Nom Prénom	Adresse
BOLAY Yves	10 Rue de la république – Bubry
CADO Jean-François	3 Plomedec – Bubry
LE CUNFF Laëtitia	9 Saint-Elliau – Bubry
LE GAL Dominique	6 Kerioguen – Bubry
LE BELLER Monique	1 Kerourio-Vihan – Bubry
PACCARIN Benoît	16 Talerganquis – Bubry
LE BRUN Eugène	5 Manébutur – Bubry
PERICO Guénahel	7 Bodrilouët – Bubry
LE FOULGOC Alain	5 Rue des genêts – Bubry
LE GUEVELLO Daniel	1 Rue de la fontaine – Bubry

Nom Prénom	Adresse
LE HOUEDDEC Jean-François	9 Guérizec Coëtano– Bubry
LE SCIELLOUR Jean-Claude	1 Le vieux Saint Yves – Bubry
MALVOISIN Sylvain	2 Rue des horizons – Bubry
LE STUNFF Anne	2 Moulin Brûlé d'en bas – Bubry
ROYANT Denis	10 Rue de Lann Justice – Bubry
RAUTUREAU Anne-Christine	1 Pont Péran – Bubry

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la liste présentée ci-dessus.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**

**Le Maire,
Roger THOMAZO**



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 23 AVRIL 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt-trois avril, à 19 heures, le Conseil municipal de Bubry, régulièrement convoqué le dix avril s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THOMAZO, Maire.

Présents : Roger THOMAZO – Julie LE STRAT – Pierrick ROBERT – Véronique NIGNOL
Jean-Yves LE STUNFF – Catherine COLLIN – Dominique BESCOUT – Julien CANO – Anne GUYADER-GRANDVALET – David HALLAERT – Céline LE GOURRIEREC – Anne-Laure LE FLOCH – Guillaume LE LARGE – Aurore LE HIR – Loeizig RIVALAN – Jérôme DREAN – Yann WANES – Benjamin JOCHER – Aurélie MARTORELL

INSTANCES – RENOUELEMENT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS	2026-050
--	-----------------

L'article 1650 A du Code Général des Impôts dispose que les Communautés d'agglomération percevant la fiscalité professionnelle unique doivent créer une commission intercommunale des impôts directs (CIID), composée de 11 membres, dont :

- le Président de l'EPCI ou un Vice-Président délégué,
- 10 Commissaires titulaires.

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de proposer une liste de contribuables sur laquelle le Directeur des Services Fiscaux choisira les membres de la commission intercommunale des impôts directs.

La liste des contribuables présentée par le Conseil communautaire va être établie sur la base des modalités suivantes :

- Représentation de chaque commune par un contribuable au minimum,
- Désignation d'un représentant supplémentaire par les communes disposant des bases de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) les plus importantes.

Pour Bubry, la proposition est la suivante :

- Mme Catherine COLLIN domiciliée 1 impasse de Coëtdiquel - Bubry

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après avoir pris connaissance des éléments, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** la proposition présentée ci-dessus.

VOTE			
Votants : 19	Pour : 19	Abstention :	Contre :

Pour extrait certifié conforme

**Le secrétaire de séance,
David HALLAERT**



**Le Maire,
Roger THOMAZO**



